COMMUNE DE PRANGINS

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Conseil communal du 4 novembre 2026

Service Administration générale

Communication suite à interpellation « NRTV l'écran noir ? » de M. Auberson. Afin de permettre la poursuite de l'activité la Municipalité a décidé de verser en 2026 le montant de CHF 7'000.- supplémentaire. Cela représente pour 2026 un montant total versé de CHF 17'000.- soit CHF 4.- par habitant.

Annonce des futurs préavis:

- Préavis - Audit incendie bâtiments communaux & mesures correctives
- Rapport Préavis - crédit de dépassement pour la construction de la crèche

Service Cohésion sociale, enfance & jeunesse

Le service a retrouvé l'entier de ses collaborateurs et un dynamisme redoublé.
Un atelier sur le harcèlement scolaire est prévu.

Service Environnement & climat, Port

Subventions climat: budget 2026 atteint pour les travaux

Cyclomania: fin du programme après 7 ans

Charte des jardins, la Commune s'engage

Le remplacement de la presse à déchets dans la zone de dégrillage annoncé dans une précédente communication a finalement pu s'effectuer. Chaleureux remerciements à l'équipe du port/STEP.

Charte des Jardins

10 bonnes pratiques, faciles à adopter, pour inviter la nature dans son jardin

1. Laisser pousser et fleurir des coins de pelouse.
2. Favoriser les arbustes sauvages indigènes et tailler la haie quand les oiseaux ne sont pas au nid (septembre-février).
3. Créer des abris pour la faune : tas de branches, de feuilles et de pierres.
4. Maintenir des passages entre les jardins pour la petite faune.
5. Renoncer aux herbicides et aux pesticides. Si nécessaire, utiliser seulement des traitements naturels. Ne pas utiliser de granulés anti-limaces au *méthaldéhyde*.
6. Limiter l'éclairage du jardin pour ne pas nuire aux petits animaux.
7. Ne pas installer de plantes exotiques envahissantes (liste noire). Idéalement, se débarrasser de celles qui poussent déjà dans le jardin.
8. Équiper le chat d'une clochette pour avertir les oiseaux de son arrivée.
9. Respecter la loi sur les feux de jardin et éviter d'évacuer un tas de branchages ou de feuilles pendant la période de reproduction ou d'hibernation.
10. Si on possède une piscine, prévoir une petite rampe de sortie, afin d'éviter que des animaux s'y noient.

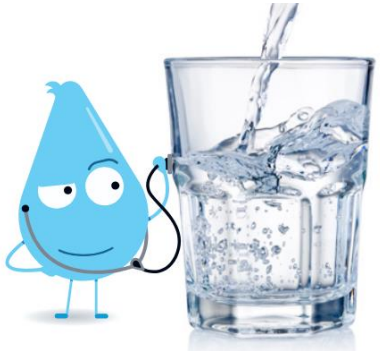


www.charte-des-jardins.ch

Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts

Eau de boisson







VILLE DE NYON
SERVICES INDUSTRIELS

Je bois l'eau du robinet!

Parce qu'elle est parfaitement minéralisée.

Parce qu'elle est 1000 fois moins chère que l'eau en bouteille.

Parce qu'elle est 1000 fois plus écologique que l'eau minérale.



Parce que nous la surveillons de près.

Une surveillance est assurée tout au long de l'année avec plus de 60 analyses chimiques et microbiologiques sur le réseau de distribution ou directement à nos sources et nappes phréatiques. À cela s'ajoutent des contrôles du Service de la Consommation et des Affaires Vétérinaires (SCAV) du canton de Vaud.

Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts



SI NYON
Hydriscore
Zone de desserte : Arnex-sur-Nyon, Borex, Céligny, Crans, Nyon, Prangins, Signy-Avenex, Z.I. de Duillier, Gingins (secteur Allévays-Arpey)
EAU

www.sinyon.ch/nos-energies/eau/hydriscore/

Hydriscore mis à jour chaque semaine consultable. Permet de visualiser la situation actuelle des apports en eau et le niveau de vigilance

SI NYON

Rapport des Services industriels de Nyon sur la qualité de l'eau distribuée en 2025

EAU

Sur le site des SI Nyon : Rapport annuel sur l'année précédente édité en avril

Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts

Pose d'un collecteur de transports des eaux usées Ø 400 mm



Les travaux, qui ont débutés début mai 2026, consistent à poser un collecteur de transport des eaux usées entre le feu routier des Abériaux et la STAP de Rive à Nyon (Préavis 39/2023).

A ce jour, les travaux avancent conformément au planning établi. Environ 900 mètres de collecteur ont été posé sans difficultés particulières.

Les traversées d'écoulements des eaux claires en lien avec le projet du trottoir sud sont en cours de réalisation.

La réalisations des aménagements de surface vont débuter dès le lundi 16 novembre 2027. Ceux-ci seront réalisés sur la partie sud de la chaussée, depuis le garage Amag en direction du feu des Abériaux.

Service Urbanisme

<u>La Banderolle</u>,

Plan d'arrachage 2026-27, lié aux contraintes économiques.

La parcelle n° 379, d'une superficie de 39'436 m², est une propriété privée.

- Selon le PGA (Plan général d'affectation), la parcelle est située en zone agricole et viticole protégée, affectée exclusivement à la culture du sol.
- Selon le PACom (Plan d'affectation communal), elle est située hors de la zone à bâtir et affectée en zone viticole protégée (16 LAT).



L'arrachage du vignoble peut être envisagé sous réserve du maintien de l'affectation agricole et viticole protégée de la parcelle et de l'absence de changement d'usage au sens du PGA et du PACom.

Tout projet ultérieur de construction, d'aménagement ou de changement d'utilisation devra être examiné au regard des dispositions applicables et des autorisations requises.

Service Bâtiments

Auberge Communale

Suite au processus de mise au concours pour la gérance de l'Auberge communale, la Municipalité a validé et classé ses préférences pour 3 dossiers. Ces 3 candidats ont été auditionnés entre le 26 octobre et le 2 novembre 2026.
La Municipalité est en discussion avec le candidat dont le dossier a été jugé le plus intéressant, afin de finaliser les conditions d'engagement. La Municipalité œuvre pour une ouverture effective début 2027.



Service Finances

Annonce de dépassements sur quelques comptes :

- 02200.3635.0 – Subventions : Dépassement de CHF 7'000 pour soutien supplémentaire à NRTV (Passage de CHF 2,35 à CHF 4.00 par habitant), en lien avec la réponse de la Municipalité sur l'interpellation de M. Jacques Auberson lors du précédent Conseil.

- 56000.3043.0 – Logements sociaux : Dépassement de CHF 7'000 pour des indemnités de logements à la coopérative des Plantaz

Service Finances

La situation des rentrées d'impôts entre août et septembre s'est améliorée :

- Personnes Physiques : Amélioration de CHF 345'296 à CHF 19'110'375

- Personnes Morales : Amélioration de CHF 372'036 à CHF 9'598'367, essentiellement grâce au versement de la compensation RFFA

- A fin septembre, cela représente 4,174 Millions de plus que prévu au budget 2026, soit +16,90% (13,90% à fin août)

Service Culture & sociétés locales

Belle soirée pour l'afterwork de Jonathan Max le 29 octobre.

Les prochains évènements à Prangins :

- Rive Jazzy - vendredi 20 novembre à 20h à la Salle du Conseil
 ➔ Sur réservation

- Time Machine - samedi 21 novembre à 20h aux Morettes
 ➔Billeterie ouverte

- Concert de l'Association Les Concerts de Chambre du Léman :
 ➔ vendredi 13 novembre à 20h au Temple
 Quintette avec piano
 Œuvres de Schumann et Brahms
 ➔ vendredi 6 décembre à 20h au Temple
 Musique baroque





Office Informatique

Alertes pour vulnérabilités PHP – Les sites Internet de la commune ont été sécurisés